

3D INFRA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 3 000 €
SIEGE SOCIAL : 17 RUE DE ROUILLAC
16100 COGNAC
912 368 073 RCS ANGOULEME

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 1^{ER} DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Et le premier décembre,

Monsieur Pierre DELEST, propriétaire de la totalité des 3 000 parts de la société 3D INFRA, et donc associé unique de ladite société, et seul gérant,

A pris les décisions suivantes, à savoir :

- transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 17 rue de Rouillac 16100 COGNAC au 8 rue de Condé 16200 JARNAC, à compter du 1^{er} décembre 2025.

En conséquence, les articles 1 et 6 des statuts sont modifiés comme suit :

« ARTICLE 1 - FORME

Il est ajouté un alinéa 3 ainsi libellé :

Son siège social a été transféré du 17 rue de Rouillac 16100 COGNAC à l'adresse actuelle par décision du 1^{er} décembre 2025. »

Le reste de l'article sans changement.

« ARTICLE 6 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 8 rue de Condé 16200 JARNAC. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DF

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Monsieur Pierre DELEST

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PD' or a stylized version of the name 'Pierre Delest', enclosed within a large, loopy oval shape.